

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DEVE 107 Subvention (1 000 euros) à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Écologie pour l'organisation de son quatorzième Festival.

M^{me} Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Écologie pour l'organisation de son quatorzième Festival ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL, au nom de la 3^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1 000 euros est attribuée à l'association Festival du Livre et de la Presse d'Écologie dont le siège social est situé 92, boulevard Barbès 75018 Paris.

Article 2 - La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2016.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO